



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 8 décembre 2020
19 heures 00

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

GF/VC

N° 002634

Ressources humaines
- Modification du
tableau des effectifs

Affiché le :

Le mardi 8 décembre 2020 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 2 décembre 2020, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal), M. Salah DOUAOUIA (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Yannick BONNET (7ème adjoint) donne pouvoir à M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Elhadji NDIOR (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire)

ABSENTS EXCUSÉS: Mme Laurence GUIGOU (Conseiller municipal)

ABSENTS :

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé Secrétaire.

Madame le Maire rappelle que, conformément à l'article 34 de la loi de 1984, les emplois de la collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Elle propose d'ouvrir les postes permettant d'une part, l'intégration des agents ayant bénéficié d'une mobilité d'être intégrés sur la filière correspondant à leur nouveau poste et, d'autre part, la nomination d'un lauréat au concours de catégorie B.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

LE CONSEIL, A L'UNANIMITE

Crée à compter du 1^{er} décembre 2020 les postes à temps complet suivants :

- 1 poste d'Adjoint administratif, filière administrative, catégorie C
- 2 postes d'Adjoint administratif principal 2^{ème} classe, filière administrative, catégorie C
- 4 postes d'Adjoint administratif principal 1^{ère} classe, filière administrative, catégorie C
- 1 poste d'Adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe, filière culturelle, catégorie C
- 1 poste d'Éducateur des activités physiques et sportives, filière sportive,

<p>Accusé de réception en préfecture 084-218400034-20201208-2634-DE Date de télétransmission : 14/12/2020 Date de réception préfecture : 14/12/2020</p>

- catégorie B
- 1 poste d'Assistant de conservation principal 2^{ème} classe, filière culturelle, catégorie B

Supprime à compter du 1^{er} janvier 2021 les postes à temps complet suivants :

- 2 postes d'Adjoint technique principal 2^{ème} classe, filière technique, catégorie C
- 2 postes d'Adjoint technique principal 1^{ère} classe, filière technique, catégorie C
- 2 postes d'Adjoint d'animation principal 2^{ème} classe, filière animation, catégorie C
- 2 postes d'Agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) principal 1^{ère} classe, filière sociale, catégorie C
- 1 poste d'Opérateur des activités physiques et sportives, filière sportive, catégorie C

Dit que la rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

Dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget – Section de fonctionnement - Chapitre 012.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTI



Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20201208-2634-DE
Date de télétransmission : 14/12/2020
Date de réception préfecture : 14/12/2020